

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen, en tournée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Québec, le 11 novembre 2009 – Madame Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen, est présentement dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour faire connaître le rôle et les services que le Protecteur du citoyen offre à la population.

Compte tenu de la nature des plaintes reçues au Protecteur du citoyen, l'accent est mis sur certaines particularités ou problématiques régionales, qui ont mené au choix des personnes et organismes rencontrés. Parmi ces problématiques, s'inscrivent en priorité la réinsertion en société et en emploi des personnes judiciarisées, les services aux citoyens vivant avec un problème de santé mentale, la situation particulière de la communauté montagnaise de Mashteuiatsh de même que l'accès et la qualité des services publics aux jeunes et aux aînés.

Ce que peut faire le Protecteur du citoyen pour la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Tout citoyen – qu'il s'agisse d'une personne, d'un groupe de personnes, d'une association, d'un organisme ou d'une entreprise – qui croit être traité de manière injuste ou incorrecte par un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec peut faire appel au Protecteur du citoyen. Dans le secteur de la santé et des services sociaux, le Protecteur du citoyen peut intervenir en deuxième recours, si la personne a déjà porté plainte au commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services de l'Agence de la santé et des services sociaux de sa région, ou à un commissaire local, et qu'elle est insatisfaite des conclusions. Cependant, tout citoyen témoin d'une situation qui, selon lui, menace l'intégrité ou la sécurité d'une personne ou d'un groupe de personnes, ou qui estime que des représailles peuvent être exercées à leur endroit, peut faire un signalement directement au Protecteur du citoyen. Vous pouvez joindre sans frais le Protecteur du citoyen en téléphonant au **1 800-463-5070**.

- 30 -

Source : Le Protecteur du citoyen

Renseignements :

Joanne Trudel, 418 644-0510 / joanne.trudel@protecteurducitoyen.qc.ca
www.protecteurducitoyen.qc.ca